

Avis de constitution

SOCIETE « BEER-SCHEBA GROUPE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CITE BCEAO ILOT 32
LOT 201, Lot 201, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEER-SCHEBA GROUPE »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET PRINCIPAL EN COTE D'IVOIRE ET A L'ETRANGER :

GENIE CIVIL, BATIMENT, TRAVAUX DE TP, COMMERCE GENERAL, IMPORT-EXPORT, LOTISSEMENT, AMENAGEMENT FONCIER, HYDRAULIQUE, GESTION IMMOBILIERE, FOURNITURE DE BUREAU, ROUTES, VRD ET INGENIERIE.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS, MEUBLES ET IMMEUBLES ;

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES ET EN GARANTIE L'AFFECTATION HYPOTHECAIRE OU EN NANTISSEMENT DE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX ;

- LA PRISE EN LOCATION - GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE ;

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES ENTREPRISES OU SOCIETES CREEES OU A CREER, AYANT UN OBJET SIMILAIRE OU CONNEXE, QUE CE SOIT PAR VOIE D'ACHAT, SOUSCRIPTION, NEGOCIATION DE TITRES, FUSION, SCISSION, ALLIANCE OU AUTREMENT ;

ET PLUS GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, FINANCIERES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXECUTION OU LE DEVELOPPEMENT, NOTAMMENT L'ACQUISITION DE BREVETS, LICENCES, PROCEDES DE FABRICATION LE CAS ECHEANT ET

MARQUES DE FABRIQUE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CITE BCEAO ILOT 32 LOT 201, Lot 201, Ilot 32

Dirigeant(s) M AKE ANGBO YVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01537 du 22/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09960/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

